

634133-2026 - Wettbewerb

**Frankreich – Dienstleistungen im Zusammenhang mit Siedlungs- und anderen Abfällen –
Exploitation du quai de transfert du CITT de Cannes, réception et transport des OMR, réception,
transport et traitement-valorisation des biodéchets**

OJ S 178/2026 15/09/2026

**Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung
Dienstleistungen**

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets du Moyen Pays (06)

E-Mail: commandepublique@smed06.fr

Rechtsform des Erwerbers: Einrichtung des öffentlichen Rechts

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Umweltschutz

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: Exploitation du quai de transfert du CITT de Cannes, réception et transport des OMR, réception, transport et traitement-valorisation des biodéchets

Beschreibung: Exploitation du quai de transfert du CITT de Cannes, réception et transport des ordures ménagères résiduelles, réception, transport et traitement-valorisation des biodéchets

Kennung des Verfahrens: 1ef8ede1-dc20-4699-9c31-c206b047fd02

Interne Kennung: 20260007

Verfahrensart: Offenes Verfahren

Das Verfahren wird beschleunigt: nein

Zentrale Elemente des Verfahrens: Le présent marché public revêt la forme d'un accord-cadre, conformément aux dispositions applicables des articles R2162-1 à R2162-6 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un accord-cadre mixte : Pour les prestations de réception des déchets OMR et biodéchets sur le quai de transit de Cannes, les prestations sont conclues à prix forfaitaires renseignés dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) ; Pour les prestations de transport des OMR et biodéchets ainsi que les prestations de traitement des biodéchets, les prestations sont conclues à prix unitaires renseignés au Bordereau de Prix Unitaires (BPU). Pour la partie du marché traitée à prix unitaires, au vu de l'étendue des besoins à satisfaire, les prestations seront exécutées par émission de bons de commande, conformément aux dispositions des articles R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique en vigueur, sans seuil minimum et avec un maximum en quantité de 70 000 tonnes d'OMR et biodéchets à transporter par an. L'accord-cadre est conclu avec un seul opérateur économique (AC mono-attributaire).

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 90500000 Dienstleistungen im Zusammenhang mit Siedlungs- und anderen Abfällen

Zusätzliche Einstufung (cpv): 90512000 Transport von Haushaltsabfällen, 90513000

Behandlung und Beseitigung ungefährlicher Siedlungs- und anderer Abfälle

2.1.2. Erfüllungsort

Stadt: CANNES LA BOCCA

Postleitzahl: 06150

Land, Gliederung (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: La durée du marché est de deux ans à compter du 1er janvier 2027, reconductible 2 fois par période d'un an par tacite reconduction, soit 4 ans maximum. Les opérateurs économiques trouveront toutes les informations leur permettant de déterminer la nature et l'étendue du besoin dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières, le Cahier des Clauses Administratives Particulières ainsi que dans les pièces financières du dossier de la consultation. Seules les candidatures présentant les capacités économiques, financières, techniques et professionnelles suffisantes seront retenues. Les capacités seront appréciées sur la base des renseignements fournis par le candidat au titre de l'article 10.5 - Contenu des plis-Justificatifs de la candidature du Règlement de consultation et, le cas échéant, sur la base des documents justificatifs et autres moyens de preuves fournis par les candidats au titre de l'article R. 2143-11 du CCP, voire des compléments ou explications sur les documents fournis en application de l'article R. 2144-6 du CCP. Les pièces à remettre dans l'offre sont : L'Acte d'engagement dûment complété et renseigné sur le montant de l'offre ainsi que ses annexes ; les pièces financières (DPGF, BPU , DQE, Synthèse de l'offre financière ; le Mémoire technique et son annexe, le certificat de la visite du site obligatoire. Le système de notation des offres au regard des critères d'attribution indiqués dans le présent avis, est précisé dans le Règlement de la consultation.

2.1.4. Allgemeine Informationen

Zusätzliche Informationen: La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert, en application des articles L.2124-1, L.2124-2, R.2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique. Conformément aux articles L.2113-10 et L.2113-11 du Code de la commande publique, le marché n'est pas alloté dès lors que la dévolution en lots séparés serait de nature à rendre son exécution techniquement plus difficile. En effet, Les prestations d'exploitation du quai de transfert, de réception, de transport des OMR et des biodéchets, ainsi que de valorisation des biodéchets, présentent de fortes interdépendances techniques et organisationnelles. Réalisées sur un même site au moyen d'équipements et de moyens communs, elles nécessitent une coordination permanente afin de garantir la continuité du service public et l'optimisation des flux. Un allotissement multiplierait les interfaces entre opérateurs et serait susceptible de nuire à la bonne exécution des prestations avec un risque important de rupture du service public de gestion des déchets. La visite du site d'exécution des prestations est obligatoire pour tous les candidats. Cette visite vise à garantir la bonne connaissance des lieux et des installations par les soumissionnaires, afin de leur permettre de formuler une offre adaptée aux spécificités du marché. Les modalités de la visite sont les suivantes : • Les candidats doivent prendre contact par courriel à : commandepublique@smed06.fr pour convenir d'une date de visite, en précisant l'intitulé de la consultation ; • La visite doit être effectuée au plus tard douze (10) jours avant la date limite de remise des offres ; • Un certificat de visite sera remis à chaque candidat, mentionnant le nom des visiteurs. Ce certificat devra être joint à l'offre déposée par le candidat.

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/24/EU

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Auftragsunterlagen

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: Exploitation du quai de transfert du CITT de Cannes, réception et transport des OMR, réception, transport et traitement-valorisation des biodéchets

Beschreibung: Le présent marché public porte sur la réception et le transport des OMR et des biodéchets et le traitement des biodéchets. Les prestations incluent : - La réception des ordures ménagères résiduelles (OMR) et des biodéchets issus des collectes réalisées par les collectivités membres du SMED sur le quai de transit du CITT à Cannes. - Le transport des OMR vers des installations de traitement désignées par le SMED ; - Le transport et le traitement des biodéchets vers des filières proposées par le titulaire

Interne Kennung: 20260007

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 90500000 Dienstleistungen im Zusammenhang mit Siedlungs- und anderen Abfällen

Zusätzliche Einstufung (cpv): 90512000 Transport von Haushaltsabfällen, 90513000

Behandlung und Beseitigung ungefährlicher Siedlungs- und anderer Abfälle

Optionen:

Beschreibung der Optionen: S'agissant des options au sens communautaire, le SMED se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable pour la réalisation de prestations similaires conformément à l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique

5.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: Centre intégré de transfert et de traitement du SMED, Rond-point des Tourrades

Stadt: Cannes La Bocca

Postleitzahl: 06150

Land, Gliederung (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Land: Frankreich

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 24 Monate

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 2

5.1.5. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 17 000 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

Zusätzliche Informationen: Conformément aux articles L.2113-10 et L.2113-11 du Code de la commande publique, le marché n'est pas alloté dès lors que la dévolution en lots séparés serait de nature à rendre son exécution techniquement plus difficile. En effet, Les prestations d'exploitation du quai de transfert, de réception, de transport des OMR et des biodéchets, ainsi que de valorisation des biodéchets, présentent de fortes interdépendances techniques et

organisationnelles. Réalisées sur un même site au moyen d'équipements et de moyens communs, elles nécessitent une coordination permanente afin de garantir la continuité du service public et l'optimisation des flux. Un allotissement multiplierait les interfaces entre opérateurs et serait susceptible de nuire à la bonne exécution des prestations avec un risque important de rupture du service public de gestion des déchets. La visite du site d'exécution des prestations est obligatoire pour tous les candidats. Cette visite vise à garantir la bonne connaissance des lieux et des installations par les soumissionnaires, afin de leur permettre de formuler une offre adaptée aux spécificités du marché. Les modalités de la visite sont les suivantes : • Les candidats doivent prendre contact par courriel à : commandepublique@smed06.fr pour convenir d'une date de visite, en précisant l'intitulé de la consultation ; • La visite doit être effectuée au plus tard douze (10) jours avant la date limite de remise des offres ; • Un certificat de visite sera remis à chaque candidat, mentionnant le nom des visiteurs. Ce certificat devra être joint à l'offre remise par le candidat.

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Auftragsunterlagen

5.1.10. Zuschlagskriterien

Kriterium:

Art: Preis

Beschreibung: Prix des prestations appréciés sur le montant total général (réception + transport + traitement des biodéchets) du document Synthèse de l'offre financière en € HT, sur la période initiale du marché (2 ans)

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Prozentanteil, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 45

Kriterium:

Art: Qualität

Beschreibung: Valeur technique et opérationnelle avec les sous-critères suivants : - Sous-critère SC2.1 = Qualité des moyens et de l'organisation pour l'exploitation du quai (25 %) - Sous-critère SC2.2 = Adéquation des moyens de transport et des mesures garantissant la continuité du service (25 %) .

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Prozentanteil, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 50

Kriterium:

Art: Qualität

Beschreibung: Performance environnementale avec les sous-critères suivants : - Sous-critère SC3.1 = Performance environnementale de la flotte de transport et niveau de décarbonation (3 %) - Sous-critère SC3.2 = Performance environnementale de la filière de valorisation des biodéchets (2 %).

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Prozentanteil, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 5

5.1.11. Auftragsunterlagen

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://v2.marches-securises.fr>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://v2.marches-securises.fr>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Angebote: 20/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 4 Monate

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Aufträge werden elektronisch erteilt: nein

Zahlungen werden elektronisch geleistet: nein

Von einer Bietergemeinschaft, die den Zuschlag erhält, anzunehmende Rechtsform: En cas de groupement conjoint, le SMED exige que le mandataire du groupement conjoint soit solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

Finanzielle Vereinbarung: Financement des prestations du marché assuré par les fonds propres du SMED. Crédits nécessaires inscrits au budget principal de l'acheteur. Paiement des prestations par virement bancaire, conformément aux règles de la comptabilité publique. Délai global de paiement fixé à 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement, sous réserve de la conformité des prestations exécutées

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 5

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Schlichtungsstelle: Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics (CCIRA)

Überprüfungsstelle: Tribunal Administratif de Nice

Informationen über die Überprüfungsfristen: Les candidats disposent des voies de recours suivantes : 1. Référé précontractuel : Ce recours peut être exercé avant la signature du contrat, conformément aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative. 2. Référé contractuel : Ce recours peut être exercé après la signature du contrat, dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de Justice Administrative. Il doit être introduit dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat ou, à défaut, dans les six mois suivant la date de conclusion du contrat. 3. Recours en contestation de la validité du contrat : Ce recours, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, peut être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. 4. Recours pour excès de pouvoir : Ce recours peut être exercé contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision attaquée.

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets du Moyen Pays (06)

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt: Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets du Moyen Pays (06)

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt: Tribunal Administratif de Nice

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets du Moyen Pays (06)

Organisation, die Angebote bearbeitet: Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets du Moyen Pays (06)

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets du Moyen Pays (06)

Registrierungsnummer: 20000058600012

Abteilung: 06

Postanschrift: 16 allée des Gabians

Stadt: Cannes La Bocca

Postleitzahl: 06150

Land, Gliederung (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Land: Frankreich

E-Mail: commandepublique@smed06.fr

Telefon: +33 422106558

Internetadresse: <https://v2.marches-securises.fr>

Endpunkt für den Informationsaustausch (URL): <https://www.smed06.fr/>

Profil des Erwerbers: <https://v2.marches-securises.fr>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt

Organisation, die Angebote bearbeitet

8.1. ORG-0003

Offizielle Bezeichnung: Tribunal Administratif de Nice

Registrierungsnummer: 17060005000026

Abteilung: 06

Postanschrift: 18 avenue des Fleurs

Stadt: NICE

Postleitzahl: 06000

Land, Gliederung (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Land: Frankreich

Kontaktperson: Greffe du Tribunal Administratif de Nice

E-Mail: greffe.ta-nice@juradm.fr

Telefon: +33 489978600

Fax: +33 493557831

Internetadresse: <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>

Rollen dieser Organisation:

Überprüfungsstelle

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt

8.1. ORG-0004

Offizielle Bezeichnung: Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics (CCIRA)

Registrierungsnummer: 17130000700019

Abteilung: 13
Postanschrift: Préfecture de Région PACA, Place Félix Baret, CS 80001
Stadt: Marseille Cedex 06
Postleitzahl: 13282
Land, Gliederung (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Land: Frankreich
Kontaktperson: Secrétariat général pour les affaires régionales
E-Mail: catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr
Telefon: +33 484354554
Fax: +33 484354460
Rollen dieser Organisation:
Schlichtungsstelle

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: 5b33f632-fede-4310-b5e1-ff0957d6d314 - 01
Formulartyp: Wettbewerb
Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung
Unterart der Bekanntmachung: 16
Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 11/09/2026 16:11:37 (UTC+00:00)
Westeuropäische Zeit, GMT
Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch
Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 634133-2026
ABl. S – Nummer der Ausgabe: 178/2026
Datum der Veröffentlichung: 15/09/2026